

Mardi 30 mars 2010

Session 2 – Comment un gestionnaire d'espace naturel peut contribuer aux TVB: réseaux et outils

Q - Damien Marage, Paristech Engreff

A propos de l'intervention de John Thompson.

Les paysages concernés sont très hétérogènes. Ce sont des constructions humaines avec des dynamiques écologiques. Il existe des zones anciennes de corridors comme les drailles en champagne, dans les Alpes ou le massif central. Est-ce qu'elle seront prises en compte dans la trame verte ? L'intérêt n'est pas que la conservation de la biodiversité c'est aussi celle du patrimoine bio-culturel.

R – John Thompson CNRS

On fait en sorte effectivement de préserver les activités sur ces territoires, des activités qui sont en perte et c'est un problème.

Q – Bruno Mounier Fédération de CEN

Vous avez parlé de contrats en région Rhône-Alpes. Combien de contrats sont en projet ?

R – Hélène Guillois Rhône Alpes

Trois contrats sont déjà signés. L'un est particulier en Isère. Et deux en Savoie sont prêts à l'être.

Quatre autres sont en cours à Saint-Etienne, en Suisse, en Isère. On pense que d'autres émergeront dans les mois à venir.

Q – Quel a été l'argumentaire pour encourager les prises de maîtrise d'ouvrage par les acteurs locaux ?

R – Hélène Quilloy Rhône Alpes

Les élus sont allés sur le terrain rencontrer les gens. Les moyens financiers derrière sont aussi motivants. Et le territoire est très sensibilisé. Le Scot de métropole Savoie a été assez exemplaire au niveau français. Le conservatoire est dynamique. Il y a une tradition de relations partenariales. Et puis une sorte d'émulation sur ces thématiques. Ils ont senti que c'était bon pour eux d'être pilote.

Q – Caroline PNR Ballon des Vosges

Quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées et quels sont les points à améliorer ?

R – Hélène Quilloy Rhône Alpes

On a commencé en 2006. Au début on a tâtonné, on a eu beaucoup de critiques. On a essayé d'être à l'écoute de ces critiques. Le dispositif opérationnel était fait pour faciliter une démarche régionale. Pour le reste, on a encore assez peu de recul. On a eu du mal à mobiliser le monde agricole. Ensuite dans la mise en œuvre, on essuie encore les plâtres. L'enjeu c'est d'avoir des structures animatrices vraiment compétentes et légitimes auprès des acteurs locaux.

Il y a une émulation sur ces questions qui fonctionne bien.

Rémi Clément CEN Rhône Alpes

Le bilan de ce qu'on fait n'est pas encore finalisé. On n'a pas un discours rodé. C'est construit de façon dynamique. Le but est de construire des outils communs pour essayer d'avoir des grands cadres de discours. Les ressorts dépendent des territoires. Il va nous falloir des outils de suivi. On reviendra...

Q – Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans l'Arc Alpin ?

R – Marie-Odile Guth IGE/MEEDDM

On rencontre bien sûr des obstacles à la collaboration entre pays et même entre régions d'un pays. Il y a des régions qui ont des difficultés d'application des lois de façon transfrontalière. Il dépend de la volonté de chacun de passer au delà, et il y a un poids des lobby locaux, c'est sûr. Mais les acteurs qui se mettent autour d'une table arrivent à convaincre. Les loups se moquent de la frontière donc... ils passent régulièrement la frontière. Qu'importe que la réglementation ne soit pas exactement la même. Mais c'est vrai qu'il faudrait uniformiser davantage. Econnect travaille à un package là-

dessus

Q - Thierry Mougey: Concrètement, par rapport aux zones humides, comment vous intégrez la dimension ? Est-ce que c'est dans le cahier des charges de la restauration ?

R – Isabelle Legrand Agence de l'eau Seine Normandie

Autant on a beaucoup travaillé sur les cours d'eau, autant pour les zones humides on est au moyen âge. On est sur la préservation. Il y a 85% des zones humides qui ont disparu. Celles qui restent, on veut qu'elles se maintiennent. Tout le travail est là. ZHIEP gros travail. ZHSGE. Il y a des sous classes de zones humides. Quid des autres? Vu l'état de disparition, on n'en est pas à faire plus. Cela n'engage que moi mais voilà mon avis sur la question. La connectivité se fait par les cours d'eau. Parce que les zones humides sont proches des cours d'eau.

On a de grands enjeux : par exemple avec le PNR Cotentin Bessin: 20 000 ha, c'est un enjeu fort de biodiversité, on a travaillé par le parc avec notamment natura 2000. Il y a des zones à enjeu fort, on met le paquet au niveau réglementaire et financier. Mais beaucoup de zones disparaissent tous les jours, et ne sont même pas reconnues. A part la loi de défiscalisation, qui paraît difficile à appliquer. On sent que c'est très compliqué. Les petites zones humides sont très menacées. Il risque de rester des espaces bien connectés entre grandes zones humides mais le reste...

Q – Thierry Rigaux Région Picardie

Actuellement comme dans beaucoup de régions, les schéma de carrières vont être refait. On a eu une réunion pour Picardie et avec l'agence de l'eau: on a vu que les dispositions du sdage étaient peu protectrices. Le Sdage ne constitue pas un garde fou. On a encore ouvert une possibilité de déroger, et là encore on n'est pas dans une petite zone mais dans une zone majeure. Aucune des recommandations ne sont suivies. Je suis très préoccupé, d'autant qu'il y a de grandes infrastructures qui sont prévues.

R – Isabelle Legrand Agence de l'eau Seine Normandie

Je partage complètement ce témoignage. Il y a une disposition sur la partie carrière dans le Sdage écrit par le comité de bassin. C'est sûr il contribue à la disparition de certaines zones. On arrive à un consensus qui est un doc de partage, et effectivement, il y a une disposition carrière et c'est un problème.

Q – Juste une précision, par rapport à l'intervention de Thierry Rigaux. Pour dire que dans les guides à l'élaboration du SRCE, il est recommandé de prendre en compte ces petites zones humides, ce n'est pas obligatoire, mais c'est recommandé.